

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 95 (1959)

Heft: 31

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MONTREUX 12 SEPTEMBRE 1959

516
XCV^e ANNÉE — N° 31

Dieu Humanité Patrie

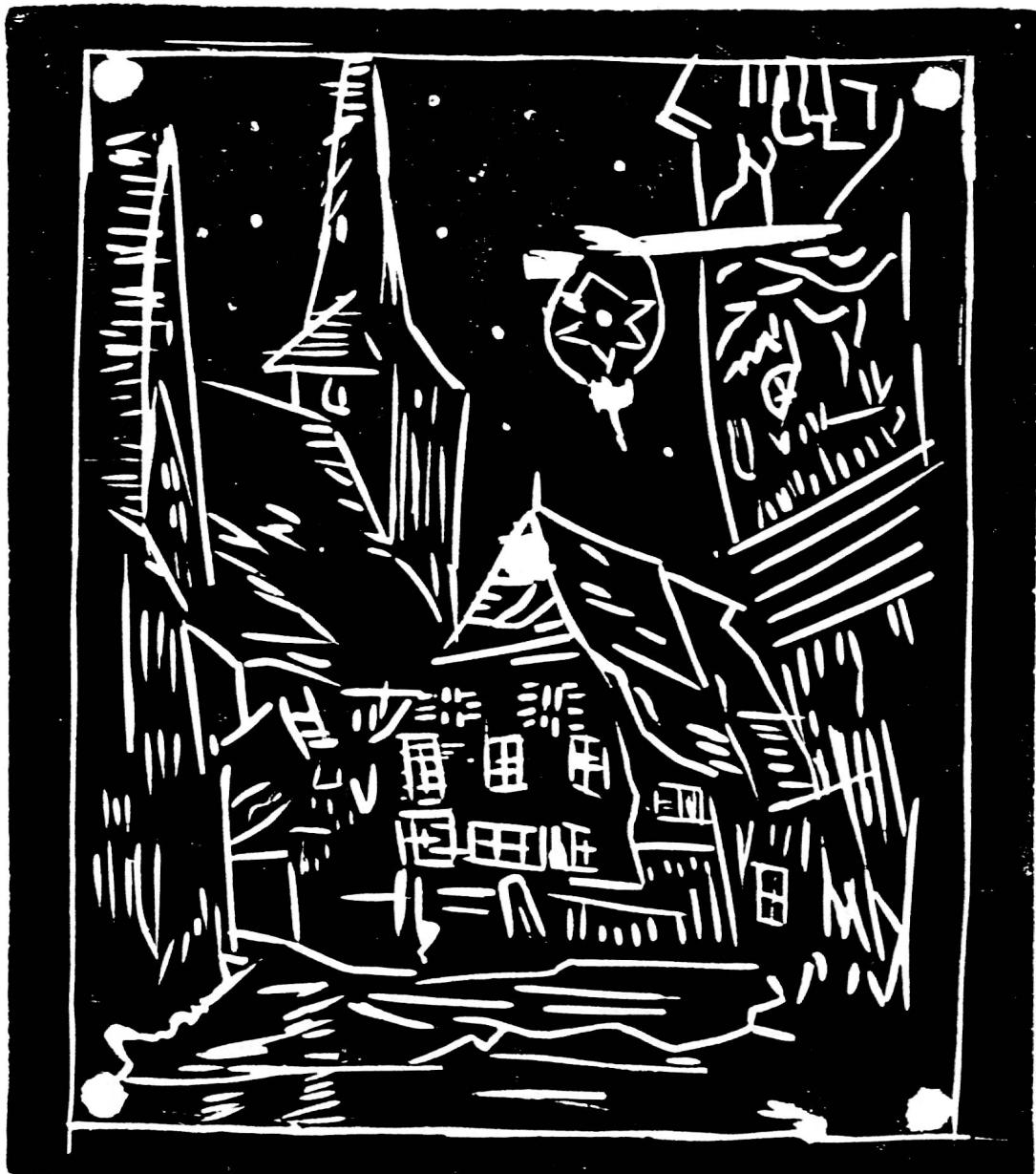
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Lino de Claude Ninghetto.



**Qui était
Henri
Théophile
Baeschlin ?**

Un industriel schaffhousois plein d'initiative qui compte au nombre des pionniers de la fabrique d'objets de pansement. Baeschlin a créé d'après les idées du Dr. von Bruns, inventeur de la ouate hydrophile, un procédé particulier qui dégrasse le coton et le rend chimiquement pur. Avec le Dr. von Bruns, l'inventeur de la ouate, il a été le premier à fabriquer industriellement, en 1870, de la ouate de pansement.

C'est à Schaffhouse que, vers la fin du 19^e siècle, la ouate de pansement a commencé sa carrière triomphale à travers le monde. Elle a d'emblée contribué de façon déterminante à la bonne renommée des produits de qualité suisse.

Songez-y quand vous achetez de la ouate: La ouate de Schaffhouse est synonyme de toute première qualité.

La ouate au grand pouvoir absorbant Ouate de Schaffhouse

Fabrique
d'objets de pansement
Schaffhouse



Magasin et bureau Beau-Séjour

**POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE**
8. Beau-Séjour
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON

près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

«ASEN»

**Au Service de l'Education Nouvelle
15, rue du Jura GENÈVE ☎ 022 33 79 24**

MOBILIER SCOLAIRE

**JEUX ÉDUCATIFS DECROLY ET
DESCŒUDRES**

Collection Discat, Audemars et Lafendel



FORTUNA

**COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
ZURICH**

Bureau pour la Suisse romande

Ile St-Pierre **LAUSANNE** Tél. 23 07 75

Assurances temporaires au décès

Grandes assurances de capitaux

Assurances populaires

Assurances de groupes

Partie corporative**VAUD****Cours de perfectionnement de Crêt-Bérard**

Comme annoncé dans l'Éducateur du 5 septembre, nous donnons ci-dessous l'*horaire détaillé* des cours de perfectionnement de français organisés à Crêt-Bérard les 19, 20 et 21 octobre prochain pour le corps enseignant primaire vaudois :

Lundi 19 oct. —

- 9 h. — Ouverture du cours.
- 10 h. — Cour.
- 13 h. — Dîner.
- 15 h. — La bibliothèque scolaire.
- 16.30 h. — Thé.
- 17 h. — Le texte libre.
- 19 h. — Souper.
- 20.30 h. — Récital violoncelle et piano.

Mardi 20 oct. —

- 7 h. — Déjeuner.
- 8 h. — Cours.
- 13 h. — Dîner.
- 14.30 h. — Le théâtre à l'école.
- 16.30 h. — Thé.
- 17 h. — Le fichier scolaire.
- 19 h. — Souper.
- 20.30 h. — Conférence H. Rieben.

Mercredi 21 oct. —

- 7 h. — Déjeuner.
- 8 h. — Cours.
- 12 h. — Dîner.
- 13.30 h. — Synthèse et conclusion des cours.
- 14.30 h. — Le « Jeu du Feuillu ».
- 16 h. — Fin du cours.

Pour ceux qui prendront le train

	Départ	Arrivée
Vevey - Puidoux		
aller	7.34	7.47
retour	17.16	17.21
Lausanne - Puidoux		
aller	7.55	8.05
ou	8.01	8.20
retour	17.01	17.15
Palézieux - Puidoux		
aller	7.19	7.29 (de Lyss)
retour	16.55	17.04 (sur Lyss)

Le théâtre à l'école

- M. Rosset propose le plan de travail que voici : Le théâtre à l'école, plus spécialement la préparation d'une soirée scolaire ; quelques suggestions pratiques relatives aux problèmes suivants :
1. Le répertoire (théâtre, jeux dramatiques, mimes, chansons mimées).
 2. La préparation du spectacle (choix des acteurs, conduite des répétitions, costumes, la fabrication des accessoires, la préparation du plateau et le brossage des décors).
 3. La présentation du spectacle (grimage, bruitage, éclairage, etc.).
 4. Travail scolaire et préparation d'une soirée.

Nous nous réjouissons fort d'entendre M. Rosset, tout spécialement sur le dernier point de son exposé. M. Rosset répondra également à toutes les questions que pourront lui soumettre les participants.

Inscriptions

Afin de permettre une mise au point parfaite de l'organisation, le dernier délai pour l'inscription est fixé au 25 septembre. Nous rappelons que vous devez vous inscrire à **Gaston Pittet, instituteur, Saint-Prex**. Votre participation financière (voir Educateur du 5 septembre) peut être versée immédiatement au c.c.p. II.2226, SPV, ou au début du cours.

Le Comité central.

Association vaudoise des maîtres de gymnastique

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise les mercredis après-midi 30 septembre et 7 octobre un cours de gymnastique aux agrès.

Sous la direction de J. Tschabold, il aura lieu dans la salle de gymnastique de Villamont-dessus, dès 14 h. 30 à Lausanne.

Tous les membres du corps enseignant, membres de notre association ou non, faibles ou forts, sont cordialement invités à y participer.

Les frais de déplacement sont remboursés aux membres de l'A.V.M.G.

Inscriptions auprès de J. Tschabold, Chemin du Ravin, 8, Lausanne, jusqu'au samedi 26 septembre

Chœur de l'Ecole normale

Le concert traditionnel du chœur mixte de l'Ecole normale aura lieu à la Cathédrale de Lausanne, le samedi 26 septembre 1959, à 20 h. 30.

En cette année qui célèbre le 200ème anniversaire de la mort de G. F. Haendel, c'est l'oratorio Judas Macchabée de cet illustre compositeur qui sera chanté dans la version française de Maurice Budry. L'œuvre, puissamment charpentée, évoque par des accents tour à tour douloureux et héroïques, les combats du peuple juif pour son indépendance, au deuxième siècle avant Jésus-Christ.

Simone Mercier, soprano, Lucienne Devallier, alto, Eric Tappy, ténor et Gaston Presset, basse, seront les interprètes, avec la claveciniste Jeanne Benz-Tissot et l'Orchestre de chambre de Lausanne conduit par Robert Piguet, de l'œuvre, l'une des plus belles du maître.

Le chœur compte sur l'appui de tous les anciens élèves de l'Ecole et se recommande auprès d'eux.

Prix des places : fr. 2,50 ; fr. 3,50 ; fr. 5.— ; fr. 7.—. En vente dès le 16 septembre 1959 chez Foetisch Frères SA, Grand-Pont 2 bis, Lausanne.

S O M M A I R E

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Cours de perfectionnement de Crêt-Bérard — AVMG. — Chœur de l'Ecole normale. — La sériographie. — Morges - Une retraite. — Visite des nouveaux pavillons de l'Hôpital psychiatrique de Cery-Lausanne. — Genève: Notre campagne d'information. — Election de l'Assemblée des délégués de la CIA groupes C et D. — Allô! ici Tokyo! — Neuchâtel: Comité central. — Réforme de l'enseignement. — Nécrologie. — Variétés. — Bibliographie.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: H. Rebeaud: Documentation géographique : Les indigènes australiens. — C. Baudoin: Adolphe Ferrière pour ses quatre-vingts ans. — A. Chabloz: Adolphe Ferrière à 80 ans. — Un message d'Ad. Ferrière : Que faut-il entendre par « Education »? — Fiches.

La sérigraphie

La sérigraphie est un procédé d'impression dérivé des antiques pochoirs chinois mis au point par les soyeux de Lyon. Depuis la dernière guerre, il s'est très rapidement répandu dans notre pays en raison de sa grande simplicité et de la facilité avec laquelle on peut imprimer en une ou plusieurs couleurs un motif, même très précis, sur n'importe quelle matière : étoffe, papier, carton, bois, métal, verre, etc.

Un cadre de bois tendu d'une trame d'organdi, une raclette : voilà le principal de l'équipement. Chacune des couleurs se cliche par simple décalque, à l'aide d'une plume à découper, d'un maniement plus aisément et moins dangereux que la gouge du linograveur. (Une autre solution permet également de supprimer cet instrument). Le tirage des épreuves se fait de manière très rapide, avec un repérage absolument exact pour la polychromie. Après usage, on « lave » la trame qui est alors prête pour un nouvel emploi. Plusieurs collègues ont déjà eu l'occasion d'expérimenter la sérigraphie avec succès, de très jeunes enfants (5 ans) la pratiquant heureusement.

Monsieur **Arthur Jobin**, professeur à l'Ecole cantonale des Beaux-Arts de Lausanne, se propose d'organiser cet automne un cours de sérigraphie à l'intention des éducateurs qui auront l'occasion de **pratiquer** divers procédés. Groupes de 8 élèves. Cours de 4 fois 4 heures ou 2 fois 8 heures. Finance de cours fr. 20.—, + fournitures. Pour inscriptions et renseignements, prière de s'adresser à M. Jobin, Croix-Rouges 31, Lausanne, avant la fin du mois.

Morges. — Une retraite.

Mme Marguerite Charlet-Apothéloz, maîtresse enfantine, a pris sa retraite il y a quelque temps, après 36 années de fructueux enseignement à Morges.

Les autorités communales lui avaient déjà remis un sucrier en argent pour les 25 ans ; il était indiqué de compléter par une théière, en argent aussi, pour mar-

quer ces trois douzaines d'années consacrées aux petits Morgiens. Au cours d'un thé garni de douceurs, les collègues ont fêté la jubilaire en lui offrant une lampe de chevet.

Mais ces témoignages de reconnaissance et d'amitié n'ont pas fait oublier à Mme Charlet la tristesse du départ : ces petits qu'en vraie marguerite elle a tant aimés, avec lesquels elle a si souvent chanté pour accompagner le travail et les jeux, ça ne se quitte pas comme des grands.

Encore jeune, Dieu merci, Mme Charlet fait actuellement un lointain voyage avec son mari-collègue-retraité. Ils pourront ainsi revenir tous deux « pleins d'usage et raison », finir à Morges le long reste de leur vie.

Et bonne retraite, chère collègue.

B. J.

Visite des nouveaux pavillons de l'Hôpital psychiatrique de Cery-Lausanne

A l'occasion de son assemblée annuelle, le *samedi 26 septembre*, l'Association antialcoolique du Corps enseignant vaudois organise, dès 15 heures, une visite des nouveaux pavillons de la clinique psychiatrique universitaire, sous la conduite de M. le professeur Dr H. Steck, directeur, qui fera ensuite une conférence sur ce sujet :

« Prophylaxie et traitement moderne de l'alcoolisme. »

Un film, édité par l'Office Mondial de la Santé, illustrera cet exposé.

Tous les membres du corps enseignant ou d'autres personnes que cette visite et cet exposé intéressent sont très cordialement invités.

Le Comité.

N.B. — Un train LEB quitte la gare de Chauderon à 14 h. 17 ; arrivée à La Fleur-de-Lys (Cery), 14 h. 25. Retour : départ La Fleur-de-Lys, 16 h. 53 ; arrivée à Chauderon, 17 h. 02.

GENÈVE

Notre campagne d'information

Le comité mixte de l'UIG a convoqué en juin dernier les représentants des principaux journaux de Genève. Vous avez pu lire les échos de cette conférence de presse dans les quotidiens du lendemain.

Je m'abstiendrai de revenir sur ce qui a déjà été dit pour m'attacher à certains points, dont nos membres doivent avoir connaissance.

Il faut tout d'abord situer cette conférence : elle s'inscrit comme premier jalon dans un vaste programme d'information mis sur pied par l'UIG. Notre but : renseigner le public, faciliter et intensifier les relations entre la famille et l'école, travailler pour le bien de nos enfants, améliorer le recrutement du corps enseignant.

Un contact préalable avait été pris avec les rédacteurs des journaux en question. Chacun d'eux a désigné un rédacteur, à qui l'UIG pourra s'adresser. Quelles sont nos intentions à ce propos ? Surtout pas de discussions stériles (qui ne finissent qu'à créer de fâcheux malentendus), mais des renseignements concrets, vivants, actuels, constructifs. Sous forme de reportage ou sous toute autre forme, ils montreront le travail effectué dans nos écoles.

Etant donné que les inscriptions pour le prochain concours d'admission aux études pédagogiques étaient

ouvertes, nous avons centré tout naturellement cette première conférence de presse sur le problème du recrutement.

Mais l'UIG entend intervenir à ce sujet sur un autre plan encore. Une circulaire, datée du 5 mai dernier, vous en a déjà donné quelques éléments. Rapelisons que devant la pénurie des membres du corps enseignant, le comité a pensé qu'il était de son devoir d'agir au nom de tous nos collègues. Quel instituteur aimant sa profession peut rester insensible devant une situation, dont nous ne sommes pas responsables certes, mais qui ne fait que s'aggraver et met en péril l'édifice primaire et enfantin tout entier ?

Aussi le comité a-t-il décidé d'utiliser deux moyens : la presse et l'information directe au sein des mouvements de jeunesse susceptibles de compter dans leurs rangs de futurs membres du corps enseignant.

Une commission ad hoc a été créée pour préparer cette campagne d'information. Elle s'est très vite rendu compte que la plupart de ces mouvements avaient un caractère confessionnel. Fallait-il alors renoncer ? Non, car c'était abandonner du même coup l'action la plus directe, la plus personnelle, et partant la plus efficace. D'ailleurs, par une action simultanée du côté catholique et du côté protestant, l'UIG ne trahissait en rien sa neutralité confessionnelle.

Un certain nombre de collègues (maîtresses enfantines, dames, messieurs, protestants, catholiques) accordent leur collaboration à ce travail. Ils sont prêts à aller personnellement dans les divers groupements, pour y parler de notre profession.

Une circulaire est adressée ces jours-ci aux responsables qui répondront sans doute la plupart favorablement. Ils fixeront eux-mêmes le genre de ces réunions ainsi que la date. Puisse ce contact personnel susciter de nouvelles vocations.

Je saisiss cette occasion pour signaler à nos collaborateurs et collaboratrices qu'ils seront incessamment convoqués pour une séance, une unique séance, à laquelle la présence de chacun est indispensable. J. E.

Election de l'Assemblée des délégués de la CIA groupes C et D

Voici la liste déposée par l'Union des instituteurs genevois. Elle tient compte, proportionnellement, de l'effectif des dames et des messieurs d'une part, et de l'effectif UIG doubles-affiliés d'autre part.

1. Challet Simone
2. Collet Colette
3. Cordier Louisa
4. Degus Yvonne
5. Deslarzes Blanche
6. Fluckiger Madeleine
7. Frei Jean
8. Haubrechts Pierre
9. Girod Georges
10. Janin Maurice
11. Jeanguenin Denise
12. Journet Roger
13. Langemann Jeannette
14. Marguet Jean
15. Marta Jeanne-Marie
16. Mermilliod Gertrude
17. Meyer Jeanne
18. Quartier Renée
19. Rochat Samuel
20. Rosset Renée

21. Stengel Henri
22. Sottas Ernest
23. Vachoux Marie-Louise
24. Verniory René

Nous apprenons en dernière heure que notre liste est la seule à avoir été déposée. L'élection sera donc tacite et le groupe C n'aura pas à se déranger.

GROUPE D

Il en sera de même pour le groupe D dont les candidates sont :

- M^{mes} Forestier Madeleine
Conne Madeleine
Cullaz Alice
M^{11es} Hurni Germaine
Maulet Elisabeth

Le comité mixte

Allô ! ici Tokyo !

Un instituteur du Japon, Monsieur Ishizuka, serait heureux de trouver un collègue genevois, pour correspondre avec lui.

« Je pense, écrit-il, que des échanges de dessins et peintures faites par nos écoliers seraient assez intéressants au point de vue artistique aussi bien qu'au point de vue entente internationale. » Et il ajoute :

« Je m'intéresse non seulement au problème technique, mais aussi au développement de votre civilisation et de votre culture reflétées par les dessins des enfants. J'aimerais vous envoyer des dessins faits par nos enfants, par lesquels vous pourrez avoir une documentation sur notre tradition et notre vie moderne... »

Sa lettre comporte d'autres détails encore, mais je pense que ces extraits suffisent pour donner une idée des intentions de notre collègue. Elle est rédigée en anglais, mais terminée par une signature en authentiques caractères japonais.

Je souhaite vivement que Genève réponde à Tokyo. Le collègue qui s'y intéresse est prié de s'adresser au bulletinier, qui saisit cette occasion pour communiquer sa nouvelle adresse : Jean Eigenmann, av. de Crozet 34, Châtelaine, Genève (tél. 32.22.33). J. E.

NEUCHATEL

Comité central

Première semaine d'école après les vacances et déjà une séance du C.C. ! La besogne appelle notre présence par sa quantité et son urgence...

C'est d'abord la lecture du procès-verbal de l'assemblée qui eut lieu à La Tourne, et nous nous attelons à la tâche nous préoccupant au premier plan : l'organisation de la célébration du centenaire. Plusieurs d'entre nous avaient été chargés de s'enquérir auprès des responsables du travail déjà effectué dans le domaine des publications, du concert, du théâtre, etc. La question du film est heureusement résolue et ne nous laisse plus d'inquiétude. Il semble bien qu'une chorale pourra se constituer. La direction est toute prête à nous accorder son entier dévouement. Le théâtre est en d'excellentes mains, très compétentes, mais se heurte, pour l'instant, à l'éternel obstacle financier. Nous ne désespérons point de trouver une solution satisfaisante. L'alléchante proposition d'un concours de chorales d'enfants pourrait apparemment, sans trop de difficultés, se réaliser. L'idée d'une bonne exposition n'aura de suite qu'au cas où nous aurions des bonnes volontés à notre service...

Une séance du C.C. ne saurait plus se dérouler sans que surgisse l'inévitable problème de la réforme de l'enseignement. Un texte discuté, de notre collègue, M. Grandjean, figure dans le présent numéro de l' « Educateur ».

La visite de l'usine Dubied par la S.P.N. se fera incessamment. Un accueil empressé et compréhensif nous y est réservé. Seule la date est encore en suspens. Nous entendrons, le soir, une conférence de Mme Dupont-Huber, spécialiste de l'orientation professionnelle.

Enfin, notre assurance-responsabilité civile, puis une lettre du Département concernant les remplaçants retiennent notre attention.

W. G.

Réforme de l'Enseignement

La sous-commission 2 pour la réforme de l'enseignement primaire, qui a pour tâche de s'occuper des élèves en général — début de l'année scolaire, époque des vacances, âge d'entrée, promotions, documents scolaires, information des parents, etc... — a tenu quatre séances jusqu'à ce jour.

Les décisions énumérées ci-dessous ont été prises en première lecture. Avant que la sous-commission fasse

des propositions à la commission générale, nos sociétaires auront l'occasion de donner leur avis lors d'une prochaine tournée des responsables dans les sections.

ORGANISATION DE L'ECOLE PRIMAIRE

Début de l'année scolaire : en automne.

Admission des élèves : six ans révolus au 1er septembre.

Admission des élèves étrangers au canton : inscription des élèves de langue française dans la classe correspondant à leur âge, création de classe de raccordement, partout où cela est possible, pour les élèves de langues étrangères.

DOCUMENTS SCOLAIRES

Documents scolaires d'ordre interne.

Un dossier scolaire formé de :

1. une *fiche d'état civil* qui devrait pouvoir suivre la condition familiale de l'enfant.
2. une *fiche sanitaire* semblable à celle qui existe déjà.
3. une *fiche scolaire*, relevé des moyennes annuelles.
4. une fiche « *psychologique* » contenant les résultats de différents tests et des renseignements utiles à l'orientateur professionnel.

Documents publics.

1. un *bulletin scolaire* unique pour toute la scolarité, propriété de l'élève, qui contiendrait les résultats scolaires trimestriels (ou semestriels) et annuels, une appréciation du maître et, éventuellement, le total des absences.
2. un *carnet ou cahier*, pris dans le matériel existant, qui pourrait contenir tous les renseignements relatifs aux cours d'école, vacances, horaires, matériel de l'élève, les remarques sur le travail, la conduite du gosse et les résultats des travaux de contrôle. Il devrait être détruit en fin d'année.

Information des parents.

Propositions :

1. La publication d'un « *Bulletin d'information* » abordant des sujets d'ordre administratif et pédagogique.
2. L'organisation obligatoire de *séance d'orientation* sous l'égide des commissions scolaires.
3. L'organisation de *séances de classe* réunissant les parents et traitant de problèmes particuliers à la classe.
4. La mise sur pied de *séances officielles du DIP*, par district, à l'intention des présidents de commissions scolaires.

Dans une prochaine communication, nous vous ferons part des résultats acquis en ce qui concerne le problème de l'appréciation scolaire.

Claude Grandjean.

Nécrologie

Au matin du 11 juillet, André SCHAEFFER, instituteur à Cornaux, s'est endormi pour l'éternité, à La Bercoule, la maisonnette dans les vignes, longtemps rêvée, à peine achevée.

Depuis 1931, il « tenait » à la grande classe du village où il est né, où il a travaillé les vignes de son père. Son instituteur l'avait choisi pour lui succéder, pour lui remettre les enfants de leur village ; trois ans il avait attendu son retour d'Orient pour se retirer.

André SCHAEFFER s'est marié à Cornaux et toute sa vie se partagea entre son épouse et sa vieille mère, son école et son village. Il fut régent par vocation et marqua de sa forte personnalité les élèves dont il avait fait ses enfants. Il était fier d'être instituteur et sensible à la confiance et à l'estime dont il était entouré. Tout au long de sa carrière il s'appliqua à mériter cet hommage en se maintenant par son travail, ses lectures, sa curiosité à la hauteur d'une tâche qu'il estimait belle entre toutes. Il lisait beaucoup et avec méthode, il avait une préférence pour les problèmes d'histoire. Les derniers temps, il désira que sa femme lui fit encore la lecture de la Bible et de Mireille de Mistral.

André SCHAEFFER tenait une grande place dans son village parce qu'il estimait être son devoir, par définition, de mettre ses talents, sa clairvoyance au service de la communauté chaque fois qu'on faisait appel à lui et pour les problèmes les plus divers. Il le faisait avec une extrême modestie et un désintéressement absolu. Il intervint souvent avec la plus grande charité partout où il pouvait servir, et il le fit avec une telle discrétion qu'il eût été honteux que ses proches eux-mêmes puissent s'en douter. C'est pourquoi il jouissait d'une autorité et d'un prestige dont il n'eut jamais besoin que pour défendre ceux auxquels on aurait pu faire tort.

Il y a une année, il fut opéré à Berne d'une tumeur au cerveau. Miraculeusement il recouvra toute sa lucidité qu'il conserva jusqu'au dernier jour. À Pâques, il voulut reprendre sa classe ; trois semaines plus tard le médecin l'obligea à la quitter, lui imposant le plus dur des sacrifices.

Le secret d'une telle grandeur, d'un être aussi exceptionnel, d'une si noble vie, réside dans la foi absolue que sa mère lui avait transmise dès sa jeunesse et qu'il garda toute sa vie sans aucune période de doute ou de trouble. Pour lui, il n'y avait pas de problème pour lesquels la Bible, par avance, ne lui donna la solution. Si sa vie fut un précieux réconfort pour ses amis, sa mort, dans le Seigneur, fut un enseignement et un exemple d'une suprême grandeur.

S.-A. Gédet.

VARIÉTÉS

Esprit d'à-propos...

Dans la ville néerlandaise de Delft, les gymnasiens, à la veille des examens, ont adressé au commandant de la place d'aviation voisine, une lettre le priant de suspendre l'envol de ses avions à réaction le jour des examens écrits. En revanche, ajoutaient-ils, le survol de la ville par de nombreuses escadrilles serait hautement souhaitable le jour des examens oraux...

(« *La Lutte syndicale* », juillet 1959.)

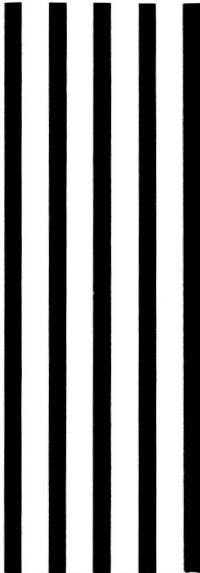
Crème marbrée

Verser une crème au chocolat sur la crème fouettée (ou mélanger simplement de la poudre de cacao sucré à la crème). Brassez délicatement de manière à ne pas faire un mélange homogène. Parsemer de paillettes de chocolat.

(« *Le Démocrate* », 20 juillet 1959.)

Matériel didactique Fernand Nathan

Ecole maternelles
Jardins d'enfants
Classes enfantines
Travaux manuels



N'hésitez pas
à nous demander
notre splendide
catalogue illustré
ou à nous faire
une visite
sans engagement
à nos bureaux.

J. Muhlethaler

Bureaux : 27, rue des Eaux-Vives, 1er étage
ouvert : de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
Tél. 36 44 51 ou 52.

Quelques exemples pris dans plus de 200 rubriques :

Initiation au calcul, tous genres, dès	Fr. 1.10
Chiffres, différents formats et couleurs, dès	Fr. 1.60
Matériel de lecture divers, dès	Fr. 1.70
Pâte à modeler grise, les 500 gr.	Fr. 1.75
Décoration en papier, gommettes, frises, guirlandes, chainons papier, dès	Fr. 1.40
Raphia naturel, les 250 gr.	Fr. 2.30
Timbres en caoutchouc, fleurs, légumes, locomotion, etc., 15 timbres	Fr. 2.80



En été, c'est le moment d'acheter vos films en couleurs. Grand choix spécialement sélectionné. N'importe quelle caméra photo ou ciné est susceptible d'extraire de excellents résultats ! Catalogue général illustré — Conseils avisés
PHOTO DES NATIONS
Place Longemalle et rue du Mt-Blanc - GENÈVE



TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

Tous vos livres

A LA CITÉ DU LIVRE
La Chaux-de-Fonds / Le Locle

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE:

Timbres de la Caisse suisse de voyage, gratuits contre les bulletins de garantie placés dans chaque paquet de

Pâtes de Rolle



*Qui veut de beaux meubles
achète chez*

Simmen



T R . S I M M E N + C I E S . A . R U E D E B O U R G 4 7 - 4 9

Bibliographie

Du dessin spontané aux techniques graphiques, par Arno Stern et Pierre Duquet. Ed. Delachaux et Niestlé, 78 pages, 18 × 13,6 cm. 5 fr. 20.

Les Editions Delachaux et Niestlé (Neuchâtel et Paris) publient une collection intitulée « Techniques de l'éducation artistique » dont cette plaquette abondamment illustrée est le No 4. Je tiens à dire tout de suite que je me rallie pleinement aux idées qu'elle défend.

Il faut préciser sans doute qu'il ne s'agit pas ici de peinture d'enfant, mais de dessin, de graphie, « activité complémentaire de la peinture », de « vocabulaire-dessin » utilisé dans le sens d'un langage... d'une écriture particulière à l'enfant ». Les auteurs distinguent le dessin d'expression (création) du dessin documentaire (exécuté en vue d'une œuvre plus importante). Ils revendentiquent pour l'enfant le droit de s'exprimer spontanément et naturellement par le dessin, celui-ci étant non un but en soi, mais un moyen éducatif. Ne le considérons plus du haut de nos connaissances

d'adultes. L'enfant est « inventeur de formes ». Je ne résiste pas au plaisir de citer : « Lorsque les parents se plaignent que leur enfant ne dessine pas encore assez bien, c'est généralement parce qu'il ne dessine pas encore aussi mal que certains adultes » qui confondent « réalité géométrique » avec « réalité plastique ou graphique ».

Il convient donc que parents et éducateurs prennent au sérieux cette révélation du signe proprement magique issu du geste d'un petit.

Les auteurs suivent pas à pas l'évolution du dessin d'enfant. Ils traitent du gribouillis, de l'observation, de la figuration, des difficultés des techniques graphiques, de l'emploi des outils : crayon, gomme, stylo à bille, mines de couleurs, fusain, pastel et sanguine, linogravure, dessin à l'eau de Javel, carbones... et consacrent un chapitre important à la distinction qu'ils font entre « l'enseignement du dessin » et « l'éducation par l'art ».

Qu'on ne me reproche pas d'avoir parlé trop longtemps d'un si petit ouvrage puisqu'il contient des vues originales, fortement pensées et expérimentées, et qu'il fera réfléchir plus d'un « éducateur » et plus d'un parent.

A. Chevalley.

banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts,
catégorie A et B

Bons de caisse

Vos imprimés seront exécutés avec goût par l'Imprimerie Corbaz S.A. Montreux

Amateurs photographes

nos laboratoires, équipés d'un matériel moderne,
vous livrent des travaux
traités avec le maximum de soin.

Maison spécialisée

A. Schnell & Fils

Place St-François 4, Lausanne

**PHOTO
PROJECTION
CINÉ**



Visitez le

**40^e COMPTOIR SUISSE
LAUSANNE**

12 - 27 septembre 1959

Retour gratuit

Collègues !

Pour vos achats, favorisez les maisons
qui soutiennent notre journal.

Pour vos soirées

scolaires ou
de sociétés

engagez votre
collègue-magicien

NAJAROS

Membre de la SPR, prestidigitateur diplômé

Neuchâtel, Valangines 40

Le Chœur d'hommes d'Echallens
met au concours la place de

DIRECTEUR

Faire offres écrites au président, M. Charles PITTEL, poste, à Etagnières, dans les 10 jours.

Partie pédagogique**DOCUMENTATION GÉOGRAPHIQUE****LES INDIGÈNES AUSTRALIENS****Une population primitive**

Les indigènes de l'Australie appartiennent à la race noire. Mais ils diffèrent des nègres africains par certains caractères physiques, en particulier l'abondance de leur système pileux, et par le niveau très inférieur de leur civilisation. En effet, ils ne savent ni façonner des poteries, ni filer et tisser, ni fondre les métaux, ni même construire des huttes ; ils n'ont aucune idée de l'élevage des animaux ni de la culture des plantes alimentaires ; leur langue est à peu près dépourvue de termes abstraits, et n'a pas de mots pour désigner les nombres au delà de deux, trois ou quatre, selon les tribus. Avec les Boschimans, les Pygmées, les Fuégiens, on peut les considérer comme les plus arriérés des hommes qui vivent actuellement sur le globe.

Voici le portrait que trace d'eux Vidal de La Blache : « Leur couleur brun chocolat les distingue nettement des nègres. Suivant nos idées, ils ne sont point beaux. Sous le crâne petit et très allongé en arrière, la face fait saillie comme un museau, avec un nez long et écrasé à la racine et de fortes mâchoires de ruminants, projetées en avant, et qui laissent voir, quand la bouche lippue s'entrouvre, de longues canines de carnassiers ; car ces sauvages, qui triturent des plantes coriacées, déchirent aussi, à l'occasion, la chair crue des animaux. Leurs yeux, enfouis sous des arcades sourcilières proéminentes, leur donnent un air farouche. Le système pileux est très développé chez eux : toison épaisse sur tout le corps, barbe fournie, cheveux longs, frisés et ondulés, noirs comme le plumage d'un corbeau. »

Comme un animal, l'Australien vit nu, portant seulement une corde autour de la taille pour y suspendre les quelques objets dont il a besoin. Toutefois, dans le Sud, où les nuits d'hiver sous la pluie sont glaciales, il se couvre les épaules d'une peau de kangourou ou d'opossum.

Inférieur à certains animaux, l'indigène australien n'a pas même un abri fixe. Obligé par la pauvreté du pays à changer sans cesse de place, il s'installe pour quelques jours ou quelques semaines dans une hutte de branchages ou simplement derrière un écran formé de bois entrelacés et placé du côté du vent. Souvent aussi, il dort sans abri, dans la forêt, terré sous des feuilles sèches, comme son « grand frère » le kangourou.

Ces broussards ont les mêmes préoccupations dominantes que les animaux : manger, boire, se garder. Se nourrir est pour eux un problème angoissant. Moins prévoyants que les termites et les fourmis, ils ne font jamais de provisions. Aussi souffrent-ils de la faim, dont leurs chants racontent les affres douloureuses. Parfois, ils sont en proie à de longues famines ; ils mangent alors les animaux crevés, leurs enfants et même leur femme, que leur amour conjugal ne sacrifie toutefois qu'à toute extrémité. La nécessité de vivre a développé leur agilité et leurs sens ; ils sont, à cet égard, fort supérieurs aux Européens. On les voit poursuivre l'opossum sur les branches. Ils grimpent aux arbres, soit en taillant l'écorce, soit en enla-

çant le tronc d'une liane, dont ils tiennent les extrémités dans les mains et qu'ils font avancer peu à peu par saccades ; ils « marchent » ainsi en montant. Ils sont ambidextres. Leur vue est perçante et leur odorat subtil ; il leur suffit de sentir les mottes de terre pour se guider. Ils ont dans les pieds une telle sensibilité que, la nuit, rien qu'au toucher, ils suivent une piste.

Connaissant de près la nature, ils savent en découvrir et en utiliser les moindres ressources ; là où des Européens mourraient de faim, ils trouvent à vivre et même à satisfaire leur gourmandise.

Leur vie est une chasse perpétuelle. La petite chasse est réservée à la femme. C'est elle qui, avec son bâton fouisseur à pointe biseautée et durcie au feu, fouille les buttes de talégalles, ramasse les œufs d'émeus, les criquets et les chrysalides des fourmis ; elle cueille les vers, les limaces et les phalènes dans les écorces pourries, et, sur la xanthorrhée (sorte de jonc), ces grosses larves jaunes qui sont aussi onctueuses que la crème.

L'homme pêche et se livre à la grande chasse. Pour pêcher, il se sert de harpons en os ou en épines et de filets. Dans la chasse au gros gibier, émeus et kangourous, il montre une ingéniosité et une patience admirables. Il sait se glisser jusqu'à auprès des animaux en rampant, le corps recouvert d'un buisson, ou encore s'approcher d'eux, revêtu de leur dépouille, en imitant à la perfection leur démarche. Parfois aussi, avec le dingo, son serviteur et son ami, il poursuit le kangourou à la course ; cela dure deux ou trois jours sans répit, mais finit par harasser la bête. Chasse souvent tragique : car le vieux forestier traqué se redresse, s'adosse à un arbre, et d'un seul coup de patte éventre un homme.

D'une manière générale, les indigènes australiens en sont encore à l'âge de la pierre. Ils emploient, suivant les cas, la pierre brute ou la pierre taillée grossièrement, parfois même polie avec de l'eau et du sable. Mais ils utilisent aussi les os, qui font des pointes très redoutables, et le bois. L'arme ordinaire est la lance, longue de trois mètres et terminée par une pointe de pierre. On connaît le boomerang : c'est une arme de jet, qui a la propriété de revenir à son point de départ après avoir parcouru une assez longue distance ; c'est plutôt un jouet qu'une arme ; il sert néanmoins à chasser le petit gibier. »

On ne connaît pas le nombre des indigènes australiens au moment de l'arrivée des Européens dans le pays, à la fin du XVIII^e siècle. Peut-être étaient-ils deux ou trois cent mille, disséminés dans un continent presque aussi grand que l'Europe. Ils occupaient naturellement les parties les plus giboyeuses du pays. Mais les Blancs les ont chassés de toutes les bonnes terres et les ont refoulés vers le centre aride. « Les champs et les prairies aux Blancs, le désert aux Noirs », disaient couramment les colons australiens. Beaucoup de ces derniers tenaient d'ailleurs les indigènes à peine pour des hommes ; ils les regardaient comme des sortes de bêtes malfaisantes et ils les

pourchassaient impitoyablement ; il fut longtemps légal de tuer un indigène trouvé sur la terre d'un colon ; de véritables battues à coups de fusils furent parfois organisées contre eux.

En fait, les indigènes n'ont pas tous les défauts qu'on leur reprochait. Mais leur genre de vie et leur niveau intellectuel ne les préparaient pas à s'entendre avec les nouveaux venus. Ainsi, n'ayant aucune notion de l'élevage du bétail, ils ne pouvaient comprendre qu'on les laissât tuer les kangourous mais qu'on se fâchât contre eux lorsqu'ils tuaient un mouton ou un bœuf ; et les colons, les surprisant à capturer une pièce de bétail, voyaient le vol et la perversité où il n'y avait que de l'ignorance. D'où des conflits perpétuels, qui finissaient tragiquement pour l'indigène.

Refoulés vers les régions les plus inhospitalières de l'Australie et décimés par les armes des Blancs, ils ont diminué singulièrement en nombre, sans qu'on puisse dire exactement dans quelle proportion. Car il n'y eut longtemps aucune estimation officielle de la population indigène australienne. La Constitution fédérale de 1901 ne les mentionne qu'une fois, à son article 127e et avant-dernier : « Quand on comptera le nombre des habitants de la Fédération, ou d'un Etat, ou de toute autre partie de la Fédération, les natifs aborigènes ne seront pas compris dans le recensement ainsi fait. » Pas plus qu'on ne compte chez nous les chiens ou les chats dans le dénombrement décennal de la population...

Cette indifférence des pouvoirs publics pour les premiers occupants du pays a cessé cependant. Les indigènes ont été recensés ; on en a trouvé environ 80 000, dont une partie se sont mis au service des Blancs comme bergers, tandis que les autres continuent à mener la vie nomade. La loi les protège ; on ne peut plus les tuer impunément. Une grande partie de l'Australie centrale a été constituée en « réserve indigène », où les Blancs n'ont pas le droit de pénétrer, sauf comme missionnaires ou comme ethnologues. On a ouvert quelques écoles pour leurs enfants. On leur donne des secours dans les périodes de disette.

La vie des indigènes australiens a été étudiée par maints savants. Elle nous donne une bonne idée de ce que fut celle de nos lointains ancêtres, les hommes des cavernes, à l'âge de la pierre.

Le costume et la parure

Le costume des indigènes australiens est des plus simples : au voisinage du tropique et plus au nord, il se réduit souvent à rien. Habituellement, les deux sexes se couvrent une petite partie du corps d'une peau d'opossum attachée à la ceinture. Quand ils peuvent se procurer un morceau d'étoffe européenne, ils s'en font volontiers un pagne. Tous sont avides des vieilles défroques des Blancs. Un jour, Carl Lumholtz rencontra à une grande distance du littoral deux Australiens, dont l'un se pavannait en chemise et dont l'autre avait arboré un chapeau de femme horriblement défraîchi. Ceux qui ont des rapports avec les établissements européens s'affublent de nos vêtements pour paraître civilisés. Mais le bonheur que leur procure la civilisation n'est pas de longue durée. Attirés par la forêt et la vie au grand air, ils rejettent les oripeaux qui les gênent et reprennent le costume moins fastueux de leurs congénères. C. Lumholtz en cite de nombreux exemples ; je me contenterai d'en rapporter un tout à fait typique. La femme d'un gouverneur avait retiré de l'école des missions, où elle avait été élevée, une petite indigène dont elle fit une servante. En raison de sa conduite, qui la faisait citer

comme modèle, la jeune négresse fut promue au rang de femme de chambre. « Un beau jour, Sara la Noire disparut ; on craignit qu'elle n'eût été enlevée par des indigènes campés tout près de la ville. Quelques semaines plus tard, la femme du gouverneur découvrit dans un campement de Noirs son ancienne camériste, le corps graissé de suif, teint de couleurs minérales et enveloppé d'une peau d'opossum. Elle était assise auprès d'un jeune sauvage qui avait su gagner son cœur et elle paraissait heureuse. »

Le naturaliste de Quatrefages a dit : « A peine l'homme a-t-il le nécessaire qu'il éprouve le besoin du superflu. Cette remarque s'applique fort bien aux Australiens, qui poussent à un haut point l'amour de la parure.

En Australie, le tatouage ne consiste pas à introduire une matière colorante dans les téguments. On fait, à la peau, avec un caillou tranchant, des incisions qui atteignent cinq centimètres de longueur et même davantage. On empêche la cicatrisation des plaies durant plusieurs mois, soit en les saupoudrant de cendre ou de charbon, soit en faisant promener des fourmis sur les entailles. En fin de compte, on obtient des lignes saillantes, parfaitement indélébiles.

L'ornement le plus apprécié, c'est le grand bâtonnet que l'homme s'introduit dans une ouverture qui percute la sous-cloison du nez, bâtonnet en bois ou en os qui peut avoir une vingtaine de centimètres de longueur et barre tout le visage comme une sorte de longue moustache.

Ces nègres, si amateurs de parures, font entièrement fi de la propreté. Quelques-uns s'épilent tout le corps, mais conservent leur chevelure qu'ils raccourcissent soit en la flambant, soit à l'aide d'un caillou tranchant. En guise de cosmétique, ils emploient la cire d'abeille ou la graisse mélangée d'ocre. Avec ces enduits, ils peuvent rouler leurs cheveux en épais bouclins. Les cosmétiques n'empêchent pas la chevelure de servir de refuge à des hôtes nombreux. Mais cette vermine ne semble pas les incommoder, et ils ne cherchent nullement à s'en débarrasser. C'est qu'elle constitue un véritable régal pour l'Australien. Quand deux amis se rencontrent, l'un prête sa tête à l'autre qui se livre à la chasse du gibier, non pas pour avoir le plaisir de le détruire, mais pour satisfaire sa gourmandise. A son tour, il rend à l'ami la politesse que celui-ci lui a faite.

(Extraits d'un article du Dr R. Verneau, conservateur du Musée d'Ethnographie à Paris.)

Le boumerang

Les indigènes australiens, dont la civilisation est si rudimentaire, ont cependant inventé une arme fort ingénieuse, le boumerang, qui a la propriété extraordinaire de revenir vers celui qui l'a lancée si elle a manqué son but.

Le boumerang est une pièce de bois de 20 cm. à 1 m. de longueur, de quelques centimètres de largeur et d'environ un centimètre d'épaisseur. Il est coudé en son milieu, et ressemble à un L ou un V largement ouvert. L'une des faces est plate, l'autre est arrondie ; les deux extrémités sont également arrondies. C'est donc un objet assez simple ; mais un détail de la forme est très important : les deux surfaces plates des branches du boumerang ne sont pas dans le même plan ; elles sont gauchies l'une par rapport à l'autre, comme les pales d'une hélice. Et c'est ce gauchissement qui permet au boumerang de s'élever en l'air à la façon d'un hélicoptère.

Il faut pour lancer le boumerang un coup de main qui ne s'acquiert qu'avec de longs exercices. Le lanceur tient le boumerang par l'une des extrémités, l'autre pointe dirigée en avant et la surface plate tournée vers le sol. Par une détente puissante et brusque, il projette l'arme horizontalement, mais en lui communiquant en même temps un mouvement de rotation. Le boumerang parcourt d'abord plusieurs dizaines de mètres en ligne droite ; mais soudain, le mouvement d'hélice dont il est animé gagne sur l'impulsion horizontale, et il s'élève verticalement. Puis, en décrivant de grandes courbes, il revient en arrière et se dirige vers le lanceur qui peut le rattraper au vol.

« Dès que le petit indigène peut se tenir sur ses jambes, il est initié à l'usage du boumerang. Son père lui en confectionne un de la taille d'un jouet, et le néophyte ne tarde pas à faire virevolter son engin au-dessus du camp. Dès qu'il a acquis une certaine adresse, l'enfant participe à des jeux où il se mesure avec ses petits camarades. Dès lors, il ne se contente plus d'y aller de toutes ses forces ; il apprend aussi à plonger sur le sol et à s'esquiver devant la trajectoire incurvée et fantaisiste du projectile. Bientôt, le maniement du boumerang-jouet n'a plus de secret pour lui. J'ai vu un gamin de 8 ans tuer un cacatoès sur un arbre à plus de 25 mètres.

Mais l'indigène australien doit atteindre l'âge adulte pour qu'il lui soit permis de posséder un vrai boumerang. Sous l'œil attentif d'un ainé, il choisit, dans un arbre du pays — l'acacia par exemple — une branche coudée qu'il coupe avec une hache de pierre. Après l'avoir assouplie sur un feu, il lui donne par torsion la forme souhaitée. Toutes ces opérations exigent de nombreuses heures et s'échelonnent sur plusieurs semaines. Il est vrai qu'aujourd'hui les méthodes du XXe siècle pénètrent au fin fond de l'Australie, et l'on a vu récemment des indigènes tuer des poissons en surface avec les boumerangs de chasse en fer galvanisé !

Avec son arme, le jeune guerrier chassera surtout les oiseaux. Lancé au milieu d'une bande de canards sauvages, de cacatoès ou de pigeons qui prennent leur vol, elle en fait un carnage. Les malheureux volatiles, qui poussent des cris perçants, essaient en vain de fuir la mort tourbillonnante qui semble les poursuivre avec un acharnement diabolique. » (Dal Stivens.)

Arme de chasse et de guerre, le boumerang est devenu en Australie un engin sportif, qui a maintenant de fervents adeptes parmi la population blanche d'Australie. L'un d'eux, nommé Donnellan, parvient à lancer le boumerang à 145 mètres, avec contournement d'un poteau et retour de l'engin à ses pieds. Le lancer du boumerang est l'une des attractions des fêtes populaires. Lors de leur voyage en Australie, la reine Elisabeth d'Angleterre et le prince Philip assistèrent à un exploit qu'un assistant décrit ainsi :

« L'athlète, un garçon trapu à la peau brune, était de souche indigène et se nommait Joe Timbery. Le projectile démarra à l'horizontale et couvrit ainsi 35 m. à hauteur de poitrine ; soudain, il s'éleva de 30 mètres dans les airs, amorça une large boucle et revint vers son point de départ en perdant rapidement de la hauteur. À proximité du lanceur, l'engin tournoyant freina brusquement sa course et plana un instant au-dessus de lui, ses deux pales tournant au ralenti. Timbery, qui s'était couché à terre, leva alors les jambes et saisit délicatement l'objet entre ses pieds nus. »

Une tribu du Centre australien

Un ethnologue australien, M. Mountford, a passé plusieurs mois en compagnie des Pitjendadjara, une tribu du Centre. Il a raconté ses souvenirs dans un livre dont nous citerons quelques pages, librement traduites de l'anglais :

« Une différence très nette est faite entre les hommes et les femmes, dans la tâche quotidienne de la recherche des aliments. Les hommes poursuivent le gros gibier : kangourous, émeus, grands lézards ; cette chasse exige une grande liberté de mouvements et impose des déplacements longs et pénibles. Les femmes, qui doivent transporter les enfants et le matériel de campement, se déplacent de point d'eau en point d'eau par les chemins les plus directs, en récoltant au passage la nourriture la plus accessible : elles cueillent des graines et des fruits sauvages, ramassent des Chenilles, des insectes, de petits reptiles ; à l'aide d'un bâton pointu, elles fouillent le sol et les arbres pourris pour y trouver des vers et des larves. Les femmes sont d'ailleurs les plus sûrs pourvoyeurs de nourriture. Il arrive souvent que les hommes reviennent de la chasse les mains vides, car les animaux du désert sont méfiants et difficiles à capturer. Tandis que les femmes rapportent toujours quelque chose à manger ; c'est parfois peu de chose et ce n'est pas toujours très appétissant, mais c'est au moins suffisant pour calmer les estomacs affamés jusqu'au moment où la chance sourira de nouveau aux hommes.

La nourriture des indigènes est variée, et en somme assez bien équilibrée. Les animaux petits et grands, des termites et des vers de bois aux émeus et aux kangourous, fournissent les aliments carnés ; les graines d'herbes diverses, les fruits sauvages, quelques plantes à feuilles vertes et charnues fournissent les éléments végétaux. »

« Tilbukuna nous donna un bel exemple de chasse le jour où il força et tua tout seul un kangourou. Il avait aperçu la bête en train de brouter dans une plaine où se dressaient, çà et là, quelques acacias et quelques chênes-lièges. Il nous fit signe de rester immobiles et silencieux, puis il décrivit un large cercle pour se placer au vent de l'animal. Ensuite, utilisant chaque arbre, chaque touffe, il se rapprocha en rampant du kangourou sans défiance, jusqu'au moment où il n'en fut plus séparé que par une centaine de mètres de terrain absolument découvert.

Il attendit alors que l'animal baisse la tête pour brouter, et, la lance en place sur le propulseur, il entreprit une lente progression vers le kangourou. Seules ses jambes bougeaient ; tout le reste du corps était absolument rigide. Dès que l'animal levait la tête, le chasseur se figeait, immobile comme un roc ou comme un arbre. Quand l'animal se remettait à brouter, l'indigène avançait de quelques pas...

... Il n'y eut plus enfin que quelques mètres entre le chasseur et sa proie. Au moment où le kangourou se courba pour arracher ce qui devait être sa dernière bouchée d'herbe, Tilbukuna se raidit, fit porter tout son poids sur celui de ses pieds qui était en arrière, et, de toute la puissance de son corps bandé comme un arc, projeta son arme. L'animal fit un bond de douleur et d'effroi : la lance l'avait transpercé de part en part. Il s'enfuit, mais la poursuite fut brève.

Ayant achevé le kangourou blessé, Tilbukuna en retira les entrailles, puis il referma la coupure de l'abdomen avec une branchette pointue et un morceau d'intestin. Il replia ensuite le corps sur lui-même en désarticulant les membres postérieurs et en les atta-

chant, ainsi que la queue, aux pattes de devant. Il eut ainsi un fardeau plus ramassé, facile à porter sur la tête. »

« Un peu plus tard, je pus assister à la cuisson du kangourou. Les membres de la petite tribu creusèrent une fosse allongée et peu profonde, qu'ils remplirent de petites branches auxquelles ils mirent le feu. Le kangourou fut promené sur les flammes qui lui grillèrent le poil. Pendant que le bois achevait de se consumer, les indigènes tranchèrent la queue et les pieds postérieurs, qu'ils posèrent sur les braises. Ils y mirent ensuite le corps tout entier couché sur le dos, et ils recouvrirent le tout de cendres et de sable chaud. Seuls les quatre membres sortaient, pointés vers le ciel, de cette sorte de tumulus. C'était vraiment un étrange spectacle.

Au bout d'une heure, on retira l'animal. Le vieux Jabiaba en fit le partage ; il prit pour lui les morceaux les plus délicats — foie, rognons, gras — et répartit les autres entre tous les membres du groupe.

Si primitive qu'elle paraisse, la méthode indigène de cuisson présente certains avantages. Enfermée dans la peau, la viande est à l'abri des mouches, de la poussière et des cendres ; d'autre part, le flambage préalable a durci le cuir à un tel point qu'il se transforme en une véritable casserole qui retient tout le jus. »

« Je remarquai plusieurs fois des trous profonds creusés au pied des arbres, et au-dessus desquels avait été édifié un abri grossier. Le vieux Tialerina m'expliqua que c'étaient des endroits où des indigènes en voyage s'étaient enterrés pendant la chaleur du jour. Si un homme, me dit-il, doit faire en été une longue étape dans laquelle il ne trouvera pas de point d'eau, il boit tant qu'il peut au dernier puits, le soir, avant de se mettre en route. Il marche toute la nuit et encore un peu de temps après le lever du soleil. Dès que la journée commence à se faire chaude, il creuse au pied d'un arbre un trou assez profond pour atteindre le sable frais, fabrique avec quelques branches un abri grossier qu'il place sur le trou, et s'enterre jusqu'au cou dans la fosse... Il y reste toute la journée, jusqu'au moment où la fraîcheur du soir lui permet de continuer son chemin.

Réduisant ainsi sa transpiration au minimum, il peut parcourir sans boire des distances étonnantes. Bien des Blancs n'auraient pas péri de soif dans ces déserts s'ils avaient eu recours à un expédient si simple. »

« Il n'y a pas de peuple qui ait une civilisation matérielle plus limitée que la tribu de Pitjendadjara. Les femmes ont deux pierres à broyer, un bâton fourisseur et un bassin de bois ; les hommes une lance et un propulseur ; et c'est tout. Aucun autre objet, et pas le moindre vêtement.

Les pierres à broyer sont un caillou rond et un caillou plat, qui servent à écraser certaines graines. Le bâton est une simple branche d'acacia aiguiseée au feu en lame de ciseau. Le récipient de bois, qui est assez grand pour qu'on puisse y coucher un petit enfant, sert à de multiples usages ; c'est un berceau, un bassin pour l'eau, un garde-manger, un fourre-tout dans lequel on peut mettre n'importe quoi. La fabrication d'un de ces bassins, qu'on façonne à l'aide de pierres dans un tronc creux d'acacia, prend trois ou quatre jours de travail continu.

La lance mesure deux mètres et demi de longueur. L'une de ses extrémités est taillée en pointe : l'autre a une encoche pour le passage de la cheville du propulseur.

Quant au propulseur, j'eus l'occasion de voir un jour Jabiaba et ses compagnons en fabriquer un. Ils employèrent comme outils des pierres grossières qu'ils avaient ramassées sur le flanc d'une colline et qu'ils n'avaient pas taillées. L'une d'elles leur servit à couper et à fendre la branche maîtresse d'un acacia mulga vert, opération qui leur demanda plus d'une heure de travail ininterrompu. Ils utilisèrent ensuite des pierres plus petites, à bords vifs, de la taille du poing, pour la tâche longue et pénible qui consista à extraire le cœur très dur du bois et à donner la forme désirée au propulseur. Jabiaba ajouta une détente à l'une des extrémités de l'engin, puis il colla sur l'autre un paquet de gomme de spinifex dans lequel il incrusta un morceau tranchant de quartzite. La fabrication de ce propulseur exigea environ quatre heures de travail continu.

Comme le bassin des femmes, le propulseur est un instrument à plusieurs fins. Ainsi que son nom l'indique, c'est d'abord un prolongement du bras qui permet d'envoyer une lance à plus grande distance. Mais c'est aussi un outil coupant, avec sa pointe de quartzite. Son corps creux peut contenir de la nourriture. Et lorsqu'on veut faire du feu, on frotte son extrémité amincie dans la fente d'un morceau de bois jusqu'à ce que la chaleur dégagée par le frottement enflamme la fine sciure que ce même frottement a produite.

Qu'avec cinq outils fort simples les Pitjendadjara soient en mesure de subsister dans un désert aride où le Blanc trouve la mort s'il ne transporte pas sa nourriture avec lui, c'est certainement une chose admirable et qui parle en faveur de l'intelligence de ce peuple. Ces gens, qui mènent une existence perpétuellement nomade, sans disposer de bêtes de somme, ont appris à se déplacer avec le minimum d'encombrement. Lorsqu'une famille se met en voyage, l'homme prend ses armes de chasse, la femme met ses pierres à broyer dans le bassin, qu'elle pose sur sa tête, et empoigne son bâton pointu ; et la marche peut durer des jours, des semaines ou des mois, la famille dispose de tout ce dont elle a besoin pour subsister. »

Henri Rebeaud.

A ADOLPHE FERRIÈRE POUR SES QUATRE-VINGTS ANS

*Pour qui sait accueillir et soi-même et le monde
D'un double mouvement de sagesse et d'amour,
Pour qui trouve légers les fardeaux les plus lourds,
La dernière saison n'est pas la moins féconde.*

*Sur la Nature en deuil, la grâce surabonde.
Le bruit se tait su sombre effondrement des jours.
Clos à toute rumeur vainc, Beethoven sourd
Entend sourdre au dedans les voix les plus profondes.*

*Des fleurs l'antan, l'âme en silence a fait son miel.
Où l'éphémère fut, reste l'essentiel.
Bon ouvrier, voici le prix, voici la somme.*

*Et celui qu'on hésite à nommer le vieillard
Découvre, du plus jeune et limpide regard,
L'enfant, l'inépuisable espérance des hommes.*

Charles Baudoin

paru dans l'*Essentiel*, organe des Amis de Ferrière
53, av. Alphand, Saint-Mandé (Seine)

ADOLPHE FERRIÈRE A 80 ANS

Le 30 août dernier, Adolphe Ferrière a fêté ses 80 ans ; de partout des témoignages d'amitié, d'affection estime et de reconnaissance lui ont été adressés auxquels le corps enseignant romand s'associe avec joie, conscient qu'il est, dans son immense majorité, de ce qu'il doit à ce grand sociologue éducateur. En effet, bien qu'on puisse dire trop souvent que « nul n'est prophète dans son pays », on est bien forcée de constater que la voix de Ferrière fut écoutée chez nous, aimée, respectée. Non pas qu'elle rencontrât d'emblée l'audience attentive des enseignants facilement conquis par des idées qui bouleversaient les conceptions éducatives en honneur depuis toujours. Au contraire, les résistances furent vives, les contre-attaques violentes. Pourtant, quelques maîtres, entraînés par tant de chaude conviction, touchés par cette sympathie persuasive qui se dégage des ouvrages de Ferrière et par ce respect de la personnalité humaine qui est la manifestation de l'amour le plus authentique, osèrent braver l'opinion courante. La brèche était faite, le conformisme scolaire était ébranlé. Ferrière eut le mérite de prendre contact avec ces courageux pour les conseiller et les encourager dans leurs efforts vers une école plus attentive aux besoins affectifs des enfants. Après la publication de « *Transformons l'école* » et de « *l'Autonomie des écoliers* » qui susciteront de violentes discussions, ce fut « *l'Ecole active* », puis, mieux encore, « *La Pratique de l'Ecole active* ». Dans le canton de Vaud, et ailleurs aussi, les conférences officielles du corps enseignant mirent à leur ordre du jour l'étude des principes développés dans ces deux

derniers ouvrages. S'ils furent mal compris par beaucoup — et aujourd'hui encore ! — si d'aucuns n'en firent qu'une « forme nouvelle » d'enseignement, si l'on se borna bien souvent dès lors à opposer l'école assise à l'école active, si l'esprit nouveau ne souffla pas toujours dans le sens où Ferrière l'eût désiré, on ne saurait le lui reprocher. Il entreprit alors de convaincre non plus seulement des éducateurs de profession, mais les parents et les autorités politiques en donnant successivement « *l'Education dans la famille* », et « *Nos enfants et l'avenir du pays* ».

Avec une inlassable constance, il montre la nécessité d'une éducation par la confiance, c'est-à-dire non plus par les discours mais par l'action, en entraînant l'enfant à la liberté et à la solidarité pour lui donner le sens de sa responsabilité. Ferrière croit à l'efficacité d'une éducation vécue et l'ardeur communicative de sa foi a suscité et suscitera encore des énergies en éveillant les consciences d'éducateurs.

Collaborateur occasionnel de l'Éducateur, Ferrière, toujours largement informé grâce aux nombreuses relations et amitiés qu'il entretient dans toutes les parties du monde, a pu signaler les réussites et les efforts qui s'accomplissent pour améliorer l'école. Ce bienveillant intérêt qu'il témoigne ainsi à notre journal nous honore et nous apporte un puissant encouragement pour lequel nous lui disons notre sincère gratitude. Puisse-t-il faire bénéficier nos lecteurs longtemps encore de ses communications qui sont comme un rappel des valeurs d'amour et de service pour lesquelles il a vécu.

André Chabloz.

Un Message d'Ad. Ferrière extrait de la publication : *l'Essentiel*

QUE FAUT-IL ENTENDRE PAR « EDUCATION » ?

Consultons l'étymologie latine : ex-ducere, « conduire hors de ». Hors de quoi ? D'un état inférieur vers une état jugé supérieur. Mais j'insiste surtout sur le verbe ducere, conduire. On l'a trop oublié. Il signifie : orienter, indiquer un but ; ceci à condition que chacun puisse avancer à son pas.

Précisons encore mieux. Il y a quelque vingt-cinq ans, j'écrivais : L'être humain se développe en passant de l'inconscience du bébé à la conscience réfléchie de l'adulte. Au travers, sans doute, de multiples vicissitudes, détours et erreurs, tout être a pour but, inaperçu mais constant, la conservation et l'accroissement de la puissance de son esprit — par où il faut entendre : approfondissement de la vie des sentiments, logique de la pensée et fermeté de la volonté. C'est là ce qu'il veut inconsciemment. C'est là, rectifieront d'autres gens, ce qu'ils « voudrait ». Conditionnel qui signifie, chez ces sceptiques, présence de complexes d'infériorité ou ce qu'on nomme « l'expérience de la vie » : disproportion entre ce qu'on voudrait atteindre et ce qu'on peut, entre les hautes ambitions du jeune âge et les possibilités au sein du monde complexe où nous vivons. Même les apparences contraires : celles où l'individu, loin de chercher à se cultiver, se détruit lui-même, où il semble vouloir le mal et où il fait le mal, doivent être attribuées à des causes extrinsèques : maladies ou déviations psychiques ou mentales ; et si l'on creuse les motifs secrets des cerveaux ainsi déséquilibrés,

on trouve toujours une aberration : l'être a cru qu'il poursuivait son bien, son bonheur ; et tel but partiel, borné, immédiat, lui a fait perdre de vue le but total.

Second principe : l'être humain se développe à partir de l'intérieur ; les influences extérieures ne peuvent que favoriser ou contrarier cette poussée vers une vie accrue en puissance. Ainsi, le moteur interne prend-il figure d'instinct, de tendance, d'intérêt, d'appétit de sentir, de comprendre, de vouloir. L'enfant surtout, lorsqu'il a aperçu un but qui lui semble désirable, s'ingénie à chercher les moyens de l'atteindre. Ainsi, de la conscience limitée de l'animal, il passera à la conscience, complexe et une, des lois de l'univers ; il passera de la dépendance du bébé à l'autonomie ; il s'élèvera de l'égocentrisme spontané du jeune enfant au sens social, ceci surtout dès l'âge de huit ans, et à la communion affective ; ce qui veut dire qu'il cherche chez autrui ses propres sentiments et qu'il nourrit ses propres sentiments des mêmes émotions qu'il rencontre chez le prochain.

Bref, en tous domaines, il passe de l'indifférenciation et du globalisme du début à un enrichissement (différenciation) et à une possession de soi (concentration) plus hauts et mieux harmonisés entre eux. Et cela, répétons-le, non pas à la suite d'un dressage extérieur, mais par une « poussée » intérieure qu'il appartient à l'éducateur de favoriser.

Malheureusement les influences extérieures inintelligentes ont souvent pour effet de « décentrer » l'enfant ; disons mieux : elles ne lui permettent pas de se « centrer », de se développer en utilisant et en orientant vers des buts de son choix ses virtualités internes.

IIe ANNÉE. CALCUL MENTAL No 1

1. Un enfant a dans sa main deux dizaines de boutons, il en met encore 1 dizaine. Combien a-t-il de boutons en tout ?
2. Dans un carreau de choux, il y a 20 choux. Combien cela fait-il de dizaines ?
3. Dans une classe, il y a 24 élèves et dans l'autre, il y en a 25. Combien bien cela fait-il de dizaines en tout ?
4. J'avais 3 dizaines de noisettes, je mange 7 noisettes. Combien m'en reste-t-il ?
5. Deux fois 5 doigts, cela fait combien de dizaines ?
6. Louis apporte 1 dizaine de pommes et Jean apporte 12 pommes. Combien cela fait-il de pommes en tout ?
7. Dans un pré, René compte 1 dizaine de vaches qui broutent. Il vient encore 4 vaches. Combien y a-t-il de vaches dans ce pré ?
8. Sur un arbre 15 corbeaux viennent se poser, puis 5. Combien y en a-t-il maintenant ?
9. Charles doit faire 1 dizaine de problèmes. Il en a déjà fait 6. Combien doit-il encore en faire ?
10. Jeanne a nettoyé les souliers de ses parents et les siens. Combien a-t-elle nettoyé de souliers ?
11. Dans un poulailler, Henri compte 4 lapins. Combien ont-ils de pattes en tout ?
12. Dans la cour, 16 moineaux sont venus se poser. François leur fait peur et 14 s'envolent. Combien en reste-t-il dans la cour ?
13. Il passe 5 avions, puis 6 et enfin 2 avions dans le ciel. Combien d'avions ont passé en tout ?
14. Sur 15 problèmes, Claudine en a fait 13 de justes. Combien sont faux ?

8. J'ai 9 francs dans ma bourse et je dépense 4 francs. Combien me reste-t-il ?
9. Dans une poche Louis a 8 billes et 5 dans l'autre. Combien en a-t-il en tout ?
10. Dans une classe, il y a 12 filles et 15 garçons. Combien y a-t-il de filles de moins que de garçons ?
11. Combien 3 canards ont-ils de pattes ?
12. 3 enfants. Combien cela fait-il de pieds ?
13. Un enfant mange 2 pommes par jour, pendant 5 jours. Combien a-t-il mangé de pommes en tout ?
14. Combien de pieds ont 2 vaches ?
15. Combien de pattes ont 2 mouches ?
16. En rentrant de promenade Jean lave les souliers de son papa, de sa maman, de sa sœur et les siens. Combien nettoie-t-il de souliers en tout ?

IIe ANNÉE. CALCUL MENTAL No 3

1. Une marchande vend 8 paires de bas. Combien cela fait-il de bas ?
2. Dans un panier il y a déjà deux dizaines d'œufs. J'en mets encore une. Combien y a-t-il d'œufs ?
3. J'avais déjà 16 francs dans mon portemonnaie, j'y mets encore 5 francs. Combien ai-je maintenant ?
4. Il y a 3 oiseaux dans le jardin, il en vient encore 3, puis 4, puis 5. Combien y a-t-il en tout ?
5. Combien y a-t-il de paires de doigts dans tes deux mains ?
6. Combien y a-t-il de dizaines dans 34 et combien reste-t-il ?
7. J'ai gagné 13 francs en travaillant, j'aimerais avoir 21 francs. Combien me manque-t-il encore ?
8. Roger a déjà 7 billes, il en gagne encore 4, puis 3. Combien en a-t-il en tout ?
9. Tu vas au marché avec 15 francs, tu dépenses 3 francs, puis 2 francs. Combien te reste-t-il ?
- 10a. Dans une classe il y a 12 enfants. Combien cela fait-il de pieds ?
- 10b. Et combien cela fait-il de paires de pieds ?
11. Jacques voudrait avoir 15 francs, mais il n'a que 9 francs. Combien lui manque-t-il encore ?
12. Pierre a 3 dizaines de billes. Il perd 6 billes. Combien lui en reste-t-il ?
13. Une marchande a vendu 5 paires de gants. Elle vend encore 8 gants. Combien a-t-elle vendu de gants en tout ?
14. Dans une basse-cour il y a 4 poules, 5 canards, 1 coq et 6 lapins. Combien d'animaux en tout ?
15. Combien 3 poules et 5 canards ont-ils de paires de pattes ?
16. Chaque jour mes poules me donnent en tout 12 œufs. Aujourd'hui elles n'en ont donné que 8. Combien m'en manquait-il ?

IIe ANNÉE. CALCUL MENTAL No 2

1. Dans un jardin, il y a encore 12 laitues et 4 salades. Combien cela fait-il de têtes de légumes en tout ?
2. Un chat attrape 4 souris un jour et 3 le lendemain. Combien en a-t-il attrapé en tout ?
3. Un enfant imprudent s'est coupé 2 doigts avec une hache. Combien lui en reste-t-il ?
4. Dans un pâturage, un paysan a 12 vaches et 5 génisses. Combien a-t-il de bêtes en tout ?
5. Dans un mois de 30 jours, il a plu 12 jours. Combien y a-t-il eu de jours ensoleillés ?
6. Un petit chant compte 8 notes à la première ligne, 9 notes à la deuxième ligne et 5 à la dernière. Combien a-t-il de notes en tout ?
7. Henri a fait 8 tissages, et son frère 5. Combien Henri en a-t-il de plus ?

IIe ANNÉE. CALCUL MENTAL № 4

1. Une maman doit raccommoder 9 paires de bas. Elle a déjà raccommodé 6 bas. Combien en a-t-elle encore à faire ?
2. Quelle est la suite des nombres pairs de 14 à 32 ?
3. Il y a dans un panier 24 œufs, on en met encore 6. Combien cela fait-il de dizaines ?
4. René avait 25 francs dans sa tirelire. Pour la fête de son papa, il a dû dépenser 9 francs ; combien lui reste-t-il ?
5. 15 est-il un nombre pair ?
6. Combien y a-t-il de paires de bas dans 28 paires ?
7. Combien manque-t-il à 23 francs pour faire 35 francs ?
8. Combien y a-t-il de nombres pairs dans 12 ?
9. Dans un verger il y a 5 pommeiers, 3 pruniers, 4 poiriers et 2 cerisiers. Combien d'arbres en tout ?
10. Combien 4 chevaux ont-ils de paires de pieds ?
12. André a des billes dans sa poche : 25 ; il en perd 15. Combien lui reste-t-il de dizaines de billes ?
13. Dans une basse-cour il y a 3 poules, 1 coq et 2 lapins. Combien cela fait-il de paires de pattes ?
14. Dis les nombres pairs de 16 à 8 (en redescendant).
15. Dans une classe le tiers des élèves sont malades, c'est 11 élèves. Combien sont en santé ?
- 15 a) J'ai 13 cahiers dans ma table, le maître m'en donne encore 9. Combien en ai-je maintenant ?
- 15 b) Combien cela fait-il de paires de cahiers ?
- 15 c) Et combien a-t-il de dizaines de cahiers ?
16. Paul avait 5 lapins. Son oncle lui en donne encore 6. Combien en a-t-il en tout ?
17. Henri a dû brosser 14 souliers. Combien y a-t-il de personnes dans sa famille ?
18. Lili doit faire 1 dizaine de problèmes. Elle en a fait 16. En a-t-elle fait trop ou pas assez ? et combien ?
- 19 a) Il passe 4 avions, puis 5, puis 7, dans le ciel. Combien en a-t-il passé en tout ?
- 19 b) Combien cela fait-il de paires d'avions ?
20. Quels sont les nombres pairs de 6 à 28 ?
21. 24 est-il un nombre pair ?

IVe année**CALCUL MENTAL**

4. Combien y a-t-il de jours dans 2 semaines ?
 5. Combien y a-t-il de jours dans 4 semaines ?
 6. Combien y a-t-il de jours de travail dans 3 semaines ?
 7. Maman achète 3 litres de lait. Combien cela fait-il de litres dans une semaine ?
 8. Le laitier vend 2 litres de lait par jour pendant 2 semaines. Combien cela fait-il de litres ?
 9. Un ouvrier a dépensé 12 francs par semaine pour se rendre à son travail. Combien a-t-il dépensé par jour ?
 10. Un carré mesure 7 centimètres de côté. Combien mesure-t-il de tour ?
 11. Une poule pond 5 œufs par semaine. Combien cela fait-il de dizaines après 7 semaines ? Combien en reste-t-il ?
 12. Un mois de 30 jours a combien de semaines ? et combien reste-t-il de jours ?
 13. Si le 4 juin est un lundi, dites le nom du 6 juin.
 14. Et le 3 juin ?
 15. Et le 8 juin ?
 16. Henri a sa fête le mercredi 4 octobre ; le samedi qui suit est le combien d'octobre ?
 17. Combien faut-il de demi-heures pour faire 7 heures ?
 18. En partant en course à 8 heures, je suis arrivé à quelle heure si j'ai marché pendant 4 heures ?
-
1. Dans une allée, on compte 12 arbres, et la distance du premier au dernier est de 121 m. Quelle est la distance entre deux arbres ?
 2. Une échelle a 8 échelons. Entre le premier et le dernier, on compte 2,80 m. Quelle est la distance entre 2 échelons ?
 3. Sur un chemin de 50 m. de long, on a creusé des rigoles. Combien y en a-t-il si elles sont à 8 m. l'une de l'autre, et si la dernière est à 10 m. du « bout » ?
 4. Combien peut-on acheter de timbres de 10 ct. avec 1 fr. 20 ?
 5. Combien peut-on acheter de timbres de 20 ct. avec 80 ct. ?
 6. On a acheté des livres à 4 fr. l'un. On a dû payer 48 fr. Combien a-t-on acheté de livres ?
 7. Combien faut-il de seaux de 8 litres pour remplir un bassin de 120 litres ?
 8. Maman partage 25 m. de papier entre 10 enfants. Combien en ont-ils chacun ?
 9. Je partage 7 fr. entre 10 enfants. Combien ont-ils chacun ?
 10. Maman a acheté 20 kg. de pommes de terre. Il y en a un dixième de gâties. Combien sont gâtées ?

IIe ANNÉE. CALCUL MENTAL № 19

1. Combien y a-t-il de centimètres dans la moitié d'un mètre ?
2. Si votre cahier a des carreaux mesurant la moitié d'un centimètre, dites combien il faut de carreaux pour faire 3 centimètres ?
3. Combien faudrait-il de carreaux pour faire 5 centimètres ?



Pour toutes
vos opérations bancaires
adressez-vous à la

Société de Banque Suisse

GENÈVE
LAUSANNE
LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHATEL
BIENNE

et nombreuses autres succursales
en Suisse romande

•

Capital et Réserves Fr. 293 millions

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège : rue Caroline 11 Lausanne

Nationale Suisse
Berne
Montreux 1

J. A.
Montreux 1